

Signature de la convention-cadre Petites villes de demain valant Opération de Revitalisation du Territoire

pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy,
la commune de Faverges-Seythenex et la commune de Doussard

C'est en 2021 que l'aventure a commencé. La candidature de Faverges-Seythenex et de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) est validée par le Préfet via la convention d'adhésion signée le 8 juin. La démarche « Petites villes de demain » est lancée ! Elle prend de la vitesse avec le recrutement de Gaëlle Verjus qui pilote le programme sous la houlette de Jacques Dalex, président de la CCSLA et maire de Faverges-Seythenex, et de Jeannie Tremblay-Guettet, vice-présidente et première adjointe chargée de l'aménagement et des transitions.

Après 18 mois de travail collaboratif, d'études stratégiques, de réunions et d'ateliers de concertation, l'engagement de tous les acteurs impliqués dans cette démarche est récompensée par la signature de la convention-cadre « Petites villes de demain ». Elle s'inscrit résolument à l'échelle du territoire des Sources du lac d'Annecy et porte deux opérations de revitalisation du territoire (ORT) sur Faverges-Seythenex et Doussard.

Renforcer l'attractivité de Faverges-Seythenex, la ville-centre du territoire, c'est faire battre durablement le cœur des Sources du lac d'Annecy.

Cette convention traduit une stratégie pour inscrire les projets en cohérence avec la vision du territoire à long terme. L'objectif du programme est de conforter la ville-centre afin de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire en termes d'équipements, de commerces, de mobilités et de qualité du cadre de vie. Les six orientations identifiées fixent les objectifs à ne pas perdre de vue et le programme d'actions esquisse un chemin à suivre pour construire ensemble le territoire de demain.

Petites villes de demain demandez le programme !

Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités par l'apport d'expertises, la mobilisation coordonnée de financements et la facilitation des projets.

Sur les 18 communes haut-savoyardes engagées dans ce programme, Faverges-Seythenex est la première à aboutir à la signature de sa convention.

A l'échelle nationale, sur les 1600 communes engagées dans la démarche, 108 avaient signé leur convention au bilan du 1^{er} décembre 2022.



Jacques Dalex, Président de la CCSLA et Maire de Faverges-Seythenex,

« C'est avec satisfaction que je souligne la qualité du travail engagé pour construire la ville de demain. Ensemble, dans l'écoute et la réflexion, nous nous projetons dans l'avenir à moyen et long terme. Nous avons fixé les lignes directrices et les priorités en ce qui concerne les équipements publics structurants et nécessaires en centre-ville, réfléchi aux mobilités afin de créer un centre apaisé, travaillé à une redynamisation commerciale, à un cadre de vie de qualité et à la valorisation de notre patrimoine... Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, au cœur de nos préoccupations, ont guidé notre programme d'actions qui est prêt à répondre aux besoins de nos concitoyens avec une cohérence et une vue d'ensemble répondant au projet de territoire ».

La convention-cadre Petites villes de demain valant **Opération de Revitalisation du Territoire** ...en bref



PVD

Le programme Petites villes de demain

Les 4 piliers du programme

- Continuer à soutenir les transitions
- Restaurer l'attractivité du centre-bourg
- Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex
- Favoriser la cohésion sociale et l'implication de tous

Une stratégie pour construire ensemble le territoire de demain

Des études stratégiques

- Étude urbaine de Faverges-Seythenex (dont plan guide et plan de mobilité active)
- Étude patrimoniale sur le centre ancien
- Étude pour la redynamisation commerciale
- Étude d'opportunité sur les équipements structurants (à l'échelle de la CCCLA)

Un programme de 35 actions

Co-piloté par la CCCLA et la commune de Faverges-Seythenex, c'est un programme **pluriannuel, transversal et évolutif**. Les actions peuvent être redéfinies tant qu'elles répondent à l'objectif retenu dans l'une des **6 orientations stratégiques**

Une démarche agile qui permet de réorienter le chemin à suivre pour atteindre l'objectif visé (voir au dos)

La vision pour Faverges-Seythenex

DEMAIN

Reconquérir le centre ancien, se rencontrer, renforcer le lien social, s'adapter au changement climatique...

Faverges-Seythenex, une ville-centre pour un territoire où il fait bon vivre

Les 6 orientations stratégiques

- 1 Renforcer les services publics et les équipements structurants
- 2 Créer des habitats pour tous et un cadre de vie de qualité
- 3 Soutenir la redynamisation commerciale
- 4 Valoriser le patrimoine
- 5 Favoriser la démocratie participative
- 6 Œuvrer pour plus de sobriété

Quelques exemples d'actions

Les actions peuvent prendre des formes diverses : étude, construction d'équipement, aménagement d'espace public, création d'outil d'accompagnement... Elles sont portées par différents acteurs :

CCCLA Faverges-Seythenex PNRMB Partenariat public-privé

Exemples d'actions déjà réalisées

- Création de l'espace France Services et du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)
- Mise en ligne de la plateforme "Enjeux citoyens"

Exemples d'actions en cours

- Projet de création d'un nouveau complexe sportif
- Projet de construction d'une salle omniculte
- ★ Opération d'éco-habitat participatif à Viuz
- ★ Opération de logements abordables de qualité sur l'ancienne clinique Berger
- Réflexion sur le devenir de La Sambuy
- Soutien à la création d'une association d'entreprises pour redynamiser l'activité commerciale

Exemples d'actions envisagées à court terme

- Augmentation des capacités d'accueil de jeunes enfants par une crèche intercommunale multi-sites
- Projet de déplacement de la médiathèque et regroupement avec la Micro-folie
- Analyse des besoins sociaux pour le CIAS
- ▲ Atelier d'étudiants pour un parcours patrimonial
- Expérimentation de mises en sens unique pour une circulation apaisée en centre-ville

Le contexte dans lequel la démarche s'inscrit

à l'échelle supra-territoriale

- Le Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien (SCOT)
- La Charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNRMB)

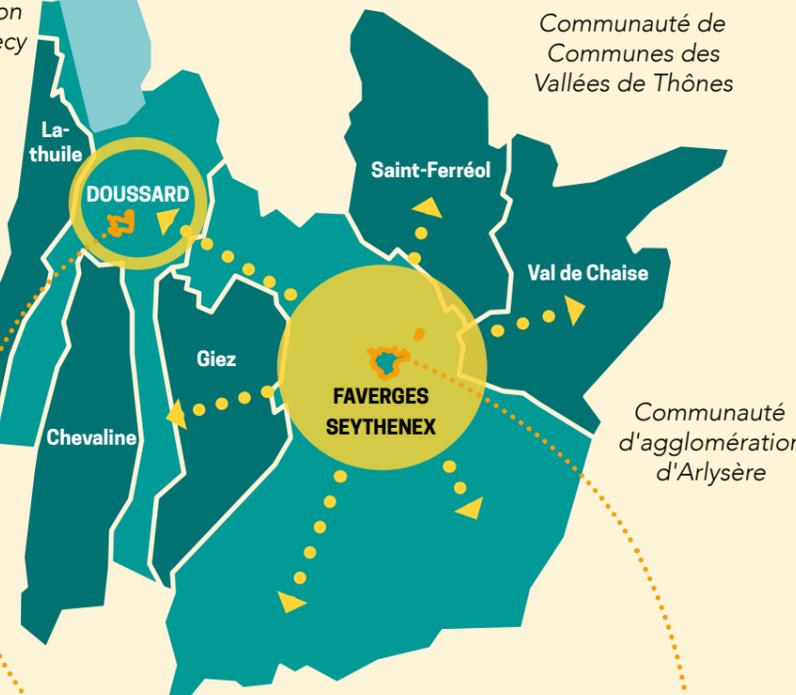
à l'échelle du territoire des Sources du lac d'Annecy

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui vaut également Plan Local de l'Habitat (PLH)
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)
- Le projet de territoire des Sources du lac d'Annecy
- Le schéma directeur des circulations actives (En cours)

Communauté d'agglomération du Grand Annecy

Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges



L'Opération de Revitalisation du Territoire

ORT

Les objectifs de l'ORT

Revitaliser les centres-bourgs en aidant à rénover les logements anciens, réhabiliter les locaux commerciaux, lutter contre la vacance et l'habitat indigne.

Les secteurs concernés

- L'ORT est portée par la CCCLA
- 2 secteurs d'intervention sont définis à l'échelle communale de Faverges-Seythenex et Doussard

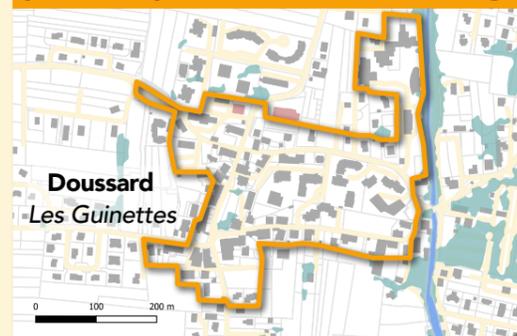
La stratégie de revitalisation de Doussard

Doussard, pôle secondaire du territoire, a souhaité intégrer l'ORT afin de :

"Développer une stratégie durable pour bien vivre sur le territoire"

Périmètre ORT de DOUSSARD

pour la requalification du centre-bourg



Périmètres ORT de FAVERGES-SEYTHENEX

pour la requalification du centre et l'amélioration de l'habitat



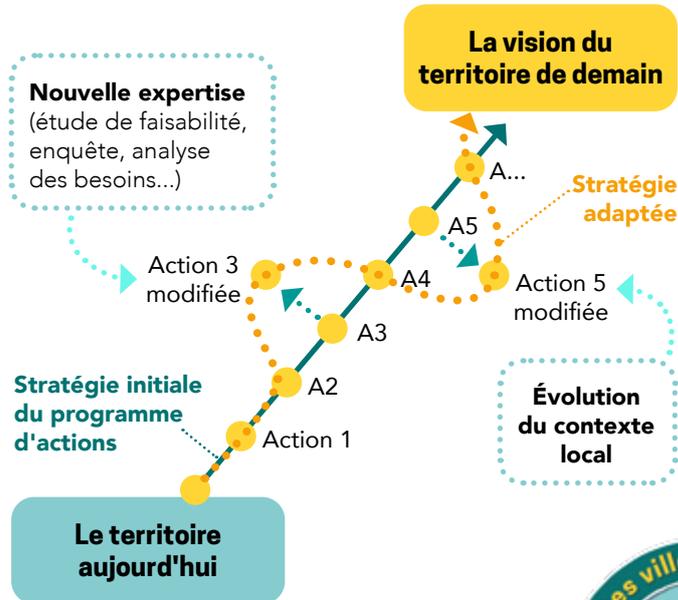
Des outils fiscaux mobilisables

L'ORT est créatrice de droits et s'accompagne de mesures favorisant la rénovation de l'habitat.

Elle donne accès au **dispositif Denormandie** qui soutient l'investissement locatif dans le parc de logements anciens. Il permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'une réduction d'impôt dont le taux atteint 12%, 18% ou 21%, selon la durée de location de 6, 9 ou 12 ans. Les dépenses liées à l'achat et aux travaux de rénovation peuvent être prises en charge jusqu'à un plafond de 300 000 €.

Une démarche agile souple, évolutive et adaptable

La convention Petites villes de demain fixe un cadre, mais il s'agit d'une démarche agile. Le programme d'actions n'est pas «gravé dans le marbre», il reste évolutif et adaptable. En fonction des expertises complémentaires ou d'une évolution du contexte, des actions pourront être réorientées, redéfinies ou abandonnées dans la mesure où cela reste cohérent avec l'objectif visé dans les orientations stratégiques.



Une nouvelle identité graphique en construction



Une démarche partenariale et concertée

Un comité de projet institutionnel

- acte les orientations et les choix retenus
- composé des partenaires, signataires et financeurs
- fréquence = 3 ou 4 par an

Un comité de pilotage rapproché (COPIL)

- intègre les expertises, débat sur les choix, prépare le comité de projet et assure le suivi de la démarche
- composé du président et 3 élus de la CCCLA, 3 élus de Faverges-Seythenex, la DDT, le PNRMB et des techniciens des deux collectivités
- fréquence = 1 par mois

Des groupes de travail thématiques

- sur les thématiques ou les projets selon le besoin
- composé d'élus, techniciens, partenaires et acteurs locaux concernés par le sujet
- fréquence = variable

Des temps de concertation

Enquêtes, ateliers de concertation et réunions publiques pour informer la population et permettre l'implication de tous dans les projets.

Dernier comité de projet le 13 octobre 2022



La CCCLA, les communes de Faverges-Seythenex et de Doussard remercient l'ensemble des partenaires pour leur soutien financier, leur accompagnement, leur participation et leur implication. Merci à tous !

Les financeurs et partenaires



Les 5 autres communes de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Anney

